



Opération Arles-Rhône 3

Fouille, relevage et restauration d'un chaland antique
pour son installation dans l'extension du musée - 2011-2013

Exposition

Arles-Rhône 3, un chaland antique

Musée départemental Arles antique

4 juin 2011 - 6 mai 2012



Dossier de presse

Sommaire

Éditoriaux	3
Fouilles, relevage et restauration de l'épave	7
Le dépotoir portuaire	9
Historique de l'épave	13
Plan et caractéristiques de l'épave	15
L'opération de relevage	19
Conservation préventive et restauration	23
Les opérations de médiation été 2011	27
La sécurité sur le chantier	29
Les partenaires	31
Opérateurs	45
Organigramme	49
Les collaborations scientifiques	51
Le MDAA et son extension	55
Le musée départemental Arles antique	57
Le futur parcours muséographique	59
Architecture de l'extension	63
Arles-Rhône 3, trésor national	65
L'exposition Arles-Rhône 3	67
Espace presse	71
La culture au conseil général	77

Éditoriaux

L'exposition consacrée à l'épave Arles-Rhône 3 prend place dans le cadre du congrès international de la société française de l'étude sur la céramique gallo-romaine (SFE-CAG), qui se tient au musée départemental Arles antique sous la présidence de M. Lucien Rivet. En décidant de procéder au relevage et à la restauration de l'épave Arles-Rhône 3, avec le mécénat généreux de la compagnie nationale du Rhône, le conseil général des Bouches-du-Rhône lance un projet ambitieux et même unique au monde. Sa réalisation va conditionner aussi bien la refonte du projet scientifique et culturel du musée que son extension, afin de mettre en valeur ce chaland et les liens commerciaux qui existaient autour de la Méditerranée antique.

Ce projet vient ainsi récompenser plusieurs années de recherches avec la collaboration de nombreux laboratoires scientifiques (le centre Camille-Jullian, l'institut méditerranéen d'écologie et de paléoécologie, le centre européen de recherche et d'enseignement en géosciences de l'environnement, le centre interrégional de conservation et de restauration du patrimoine, le laboratoire de sciences de l'information des systèmes), de partenaires (le ministère de la Culture, le Drassm, l'association Arkaeos, la ville d'Arles, les voies navigables de France, le Lion's club d'Arles et les associations Grassm, 2Asm et Ibis) et de sponsor (Strati-Concept).

Jean-Noël Guérini

Sénateur et président du conseil général des Bouches-du-Rhône



Hypothèse de restitution 3D du chaland en situation de navigation
 © M. Cazaux / F. Conil / J. Pasquet / D. Schiano / Supinfocom-Arles / MDAA / 2009

En 2007, la compagnie nationale du Rhône menait des travaux pour construire l'ap-pontement du quai de la Gabelle à Arles. Parallèlement, des fouilles archéologiques poussées aboutissaient à la découverte de nombreux trésors enfouis dans le Rhône. Parmi eux, l'épave d'une trentaine de mètres du chaland romano-celtique dont il est question dans les pages qui suivent.

Il me semble nécessaire et utile que la CNR, partenaire incontournable des collectivités territoriales de la vallée du Rhône, participe aux travaux d'extraction de ce chaland au travers d'un mécénat culturel. Cela permettra notamment d'aider à la construction de l'extension du musée départemental Arles antique, prévue pour accueillir dès 2013 (année où Marseille-Provence arborera son titre de capitale européenne de la culture) les œuvres et les expositions consacrées aux activités fluviomaritimes.

À travers cet engagement, la CNR témoigne de son attachement à la culture rhodanienne. Il trouve entièrement sa place dans le volet « ancrage local » de nos missions d'intérêt général, qui soutiennent les initiatives scientifiques ou culturelles destinées à valoriser le patrimoine local.

Michel Margnes

Président du directoire

Président directeur général

Compagnie nationale du Rhône

Première partie

Fouille, relevage et restauration de l'épave

Le dépotoir portuaire

Sous le dépotoir, Arles-Rhône 3

C'est à travers un enchevêtrement de plusieurs centaines d'amphores et de poteries romaines qu'émergeait, sur une quinzaine de mètres, l'un des flancs de l'embarcation. Face à cette masse céramique, émoussée par deux mille ans d'un courant ininterrompu, les rejets modernes punctuaient la recherche de découvertes surprenantes. Revolver déchargé, tôles froissées, voitures renversées ou journaux encore empilés constituèrent autant de rencontres anachroniques, dont il fallut s'affranchir pour accéder au chaland.

Des objets au rebut

En tant que port fluvio-maritime, Arles a dû très vite s'adapter à l'affluence massive et encombrante des amphores. Une fois arrivés à destination, ces emballages, vidés de leur contenu, ne présentent a priori plus aucune utilité. Nous pouvons citer le célèbre Monte Testaccio, dans la zone portuaire de Rome : cette colline artificielle de 30 m de haut sur une superficie de 3 ha n'a pour fondation que "les seuls rejets" des amphores à huile de la Rome impériale. Dans certains cas, ces rebuts inutiles peuvent cependant être recyclés pour assainir, assécher ou encore aménager des zones humides.

Pour Arles, il semble bien que l'une des préoccupations majeures des colons consiste à stabiliser et surélever les berges en utilisant les milliers d'amphores qui remontent le Rhône. Peu de temps après la fondation, un immense aménagement des berges a ainsi été organisé, aussi bien en rive gauche, au niveau de la commanderie des Hospitaliers de Saint-Jean, qu'en rive droite dans le secteur de l'île des Sables.



Ci-contre : restitution 3D de l'arrière de l'épave
© M. Cazaux / F. Conil / J. Pasquet / D. Schiano /
Supinfo-com-Arles / MDAA / 2009

Ci-dessous : détails de fragments de parois fines
de Bétique
© CNRS / CCJ, C. Durand



Le Rhône comme poubelle

Dans le Rhône, et pour autant que l'on puisse en juger, les découvertes marquent un changement radical dans la gestion des déchets au Haut-Empire. À l'exception de quelques mentions de panses d'amphores découpées en opercule, de pieds sabrés et recyclés en pilon ou même d'amphores délicatement percées pour y plonger un *simpulum* (louche), force est de constater que la grande majorité de ces conteneurs semble bien avoir été jetée massivement dans le Rhône. C'est ce que l'on nomme et de façon un peu triviale « le dépotoir portuaire ».

Le fleuve rassemble ainsi des centaines de milliers d'amphores qu'il est tentant de comparer à un "Monte Testaccio englouti", par 2 à 15 m de profondeur. La campagne de fouilles réalisée en octobre 2010 pour localiser la proue de l'épave Arles-Rhône 3 restitue ainsi, pour un volume d'environ 15 m³ de sédiments fouillés et déplacés, plus de deux cent quatre-vingts amphores et mille cinq cents céramiques. Autrement dit, et par extrapolation, la couche de recouvrement d'Arles-Rhône 3 pourrait donc renfermer plus de deux mille amphores et quelque dix mille céramiques..



Vue subaquatique de cols d'amphore Gauloise IV © T.Seguin

Historique de l'épave

L'épave

Découverte dans le port romain d'Arles (l'Arles romaine), l'épave est située sur la rive droite du Rhône, près de la berge, où elle repose entre 4 et 8 m de profondeur. Les études préliminaires montrent que cette épave correspond à un bateau à fond plat - appelé chaland - de 31 m de longueur. Il est daté du milieu du 1^{er} s. apr. J.-C., c'est-à-dire au moment de la monumentalisation de la ville d'Arles qui va voir se succéder la construction du théâtre et de l'amphithéâtre. L'épave, conservée depuis près de 2000 ans dans les sédiments du fleuve, est en parfait état de conservation avec son mobilier de bord (céramiques et outils) et sa cargaison constituée de blocs de pierre calcaire.

Une fouille pluriannuelle

Découverte en 2004 dans le cadre des missions de carte archéologique de Luc Long (Drassm) dans le Rhône, l'épave a fait l'objet de deux expertises et d'un sondage, avant qu'une fouille programmée, dont la première campagne a eu lieu en juillet 2008, ne se mette en place grâce à une autorisation accordée par le ministère de la Culture, via le département des Recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (Drassm, Marseille). Ces fouilles ont été portées et mises en œuvre par l'association Arkaeos sous la direction conjointe de Sabrina Marlier, Sandra Greck et David Djaoui. Les trois campagnes de fouille ont permis d'en apprendre davantage sur l'histoire de ce bateau, à savoir son origine, sa construction, sa fonction, sa zone de navigation et son équipage.

La nouvelle vie d'Arles-Rhône 3

Cette année 2011 verra donc la dernière campagne de fouille du dépotoir recouvrant le chaland et de l'épave elle-même. Au fur et à mesure de l'avancée de la fouille, l'épave sera découpée en dix tronçons, extraite du Rhône puis restaurée. L'extension du musée prévue pour 2013 accueillera le chaland reconstitué ainsi que d'autres objets ayant trait à la navigation, au commerce maritime et au port antique et ses métiers, essentiellement issus des fouilles successives dans le Rhône.



Ci-contre : vue du bateau *Fleur de Cactus*, support surface à la plongée pour les fouilles 2008 à 2010
© T. Seguin

Ci-dessous : préparation d'un plongeur archéologue pour sa mise à l'eau
© J.-L. Verdier

En bas à droite
© CNRS / CCJ, C. Durand





Hypothèse de restitution 3D du chaland
© M. Cazaux / F. Conil / J. Pasquet / D. Schiano / Supinfocom-Arles / MDAAs / 2009

Plan et caractéristiques de l'épave

L'épave Arles-Rhône 3 : un chaland gallo-romain

L'épave Arles-Rhône 3 correspond à un bateau adapté à la navigation exclusive en milieu fluvial qu'on appelle « chaland ». Ce type de bateau se caractérise par l'absence de quille et la présence d'un fond plat (la « sole ») et par des extrémités qui remontent doucement (les « levées »). À l'époque gallo-romaine, ce type d'embarcation se rencontre dans l'ensemble des bassins fluviaux d'Europe et, depuis le XIX^e s., de nombreuses épaves de chalands ont été mises au jour (Belgique, Allemagne, Pays-Bas, Suisse, France).

Très bien conservée et riche d'enseignements

L'épave Arles-Rhône 3 correspond, à l'heure actuelle, à la seule épave de chaland fouillée dans la section inférieure du Rhône. Bien qu'endommagée dans sa partie arrière, elle se caractérise par un état de conservation exceptionnel, préservée pratiquement dans toute sa longueur, de la poupe à la proue ; le flanc tribord arrière est en outre conservé dans toute son élévation, jusqu'au plat-bord, tandis que l'ensemble de ses aménagements internes, lié au matériel de bord et à la cargaison, est encore en place. Une inscription épigraphique (C·L·POSTV), imprimée dans le bois du bateau sur son flanc tribord arrière, a en outre été conservée et renvoie probablement au(x) constructeur(s) du bateau ou au(x) propriétaire(s).

La fouille a pour le moment permis d'étudier près de la moitié de cette épave correspondant à la zone arrière sur 12 m (la poupe et les six premiers mètres d'un caisson central contenant la cargaison de pierres), la fermeture avant de ce caisson et la proue sur environ 1,50 m.

L'ensemble de l'épave, conservée sur une longueur de 30,70 m, révèle un chaland long de 31 m pour une largeur de près de 3 m et un franc-bord d'une hauteur de moins d'1 m.

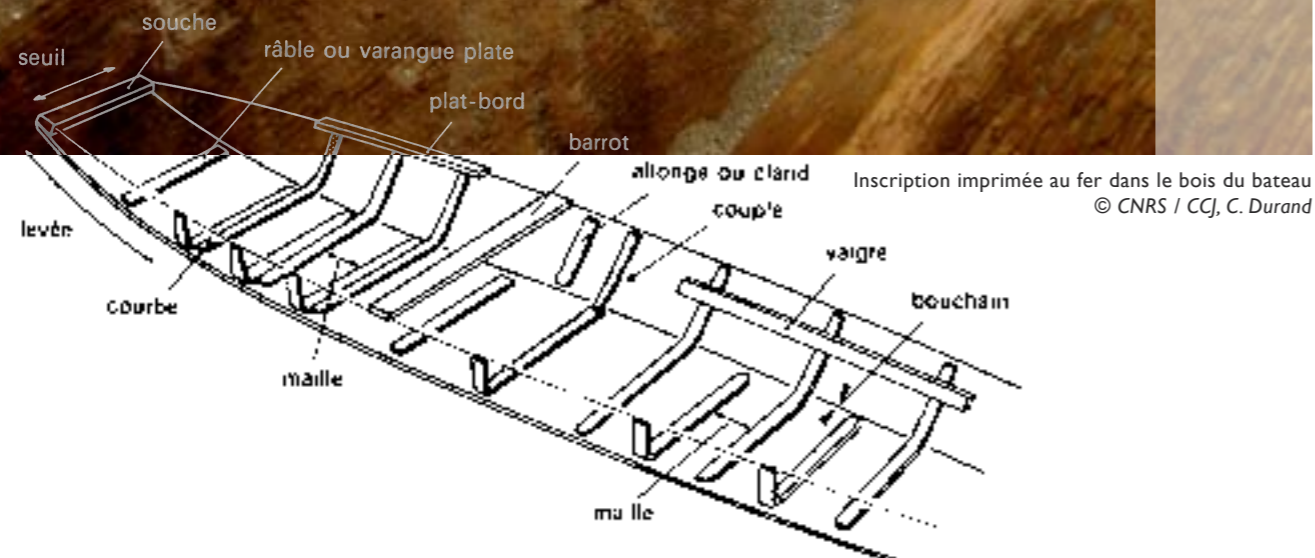


Schéma annoté d'un bateau fluvial - tiré de Arnold, 1992



Restitution 3D des structures primaires de la coque du chaland © M. Cazaux / F. Conil / J. Pasquet / D. Schiano / Supinfocom-Arles / MDAA / 2009

Particularités d'Arles-Rhône 3

Si Arles-Rhône 3 présente des caractéristiques communes aux autres chalands gallo-romains découverts dans le reste de l'Europe (construction sur « sole », assemblage au moyen de nombreux clous en fer, structure primaire de la coque réalisée en chêne), elle s'en distingue aussi par des particularités architecturales spécifiques. Arles-Rhône 3 se caractérise ainsi par la présence de demi-troncs monoxyles en sapin pour la constitution de ses flancs et par un système d'étanchéité réalisé au moyen de la technique du lutage qui consiste à mettre en place, avant la réunion des planches de la sole, des tissus et des cordelettes enduits d'une résine végétale, la poix. Ces caractéristiques, considérées comme de véritables marques de fabrique, permettent de rapprocher Arles-Rhône 3 d'un ensemble de neuf autres embarcations découvertes également dans le bassin rhodanien (Lyon, Chalon-sur-Saône, Arles). Les « signatures architecturales » communes mises en évidence au sein de ces bateaux révèlent des influences méditerranéennes marquées de leur construction et permettent de les regrouper, au sein de la construction gallo-romaine, dans un sous-ensemble régional « Rhône-Saône ».

L'opération de relevage

La fouille du dépotoir

Arles-Rhône 3 doit son état de conservation à une gangue protectrice composée à la fois de sédiments fluviaux et d'un enchevêtrement de céramiques et d'amphores la recouvrant. Le préalable indispensable au relevage de l'épave est donc la fouille systématique de ce dépotoir dont l'étude des éléments le composant sera riche d'enseignements.

Dans un premier temps, l'épave sera dégagée de l'aval vers l'amont. Sur chaque secteur de 10 m de longueur, une documentation scientifique sera réalisée. Elle regroupera la fouille stratigraphique des couches successives du dépôt portuaire, puis de celles qui recouvrent et contiennent les vestiges du chargement et du mobilier de bord du bateau, et enfin, la documentation propre de l'architecture navale du chaland.

Le découpage en tronçons

L'épave d'une longueur de près de 31 m sera fragmentée sous l'eau en 10 tronçons. Ce découpage se fera à la scie égoïne, cet outil ayant pour avantage d'entraîner un minimum de perte de matière.

Le relevage par tronçons

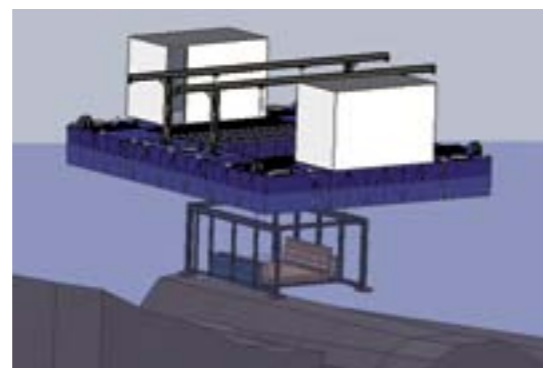
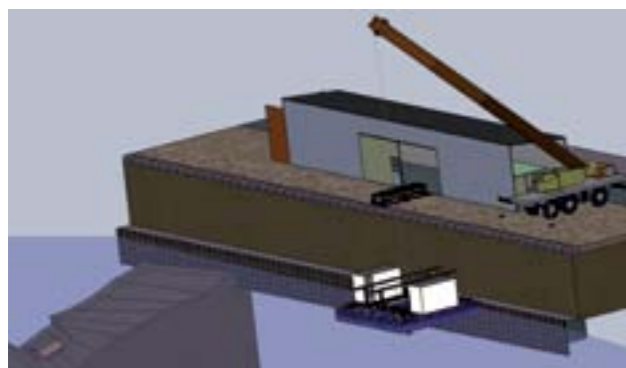
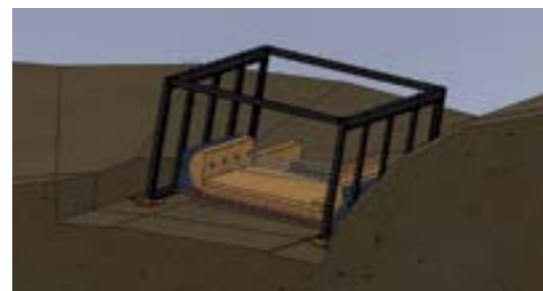
Un berceau en forme de U sera placé au-dessus du tronçon puis les lattes qui forment la base du berceau seront positionnées sous l'épave. Une fois le tronçon découpé, le berceau sera remonté sur la plateforme percée en son centre d'une « piscine ».

Le ponton sera déplacé à l'aide de treuils vers le quai où une grue prendra en charge le tronçon et le mettra sur un chariot à roulettes. Documentés puis démontés, tout en étant régulièrement arrosés, les bois seront emmenés au laboratoire Arc-Nucléart à Grenoble chargé de la restauration de l'ensemble du chaland.



Ci-contre : vue de l'installation du chantier, avril 2011
© T. Seguin

Ci-dessous : étapes de levage d'un tronçon d'épave
© O'CAN / Ipso Facto



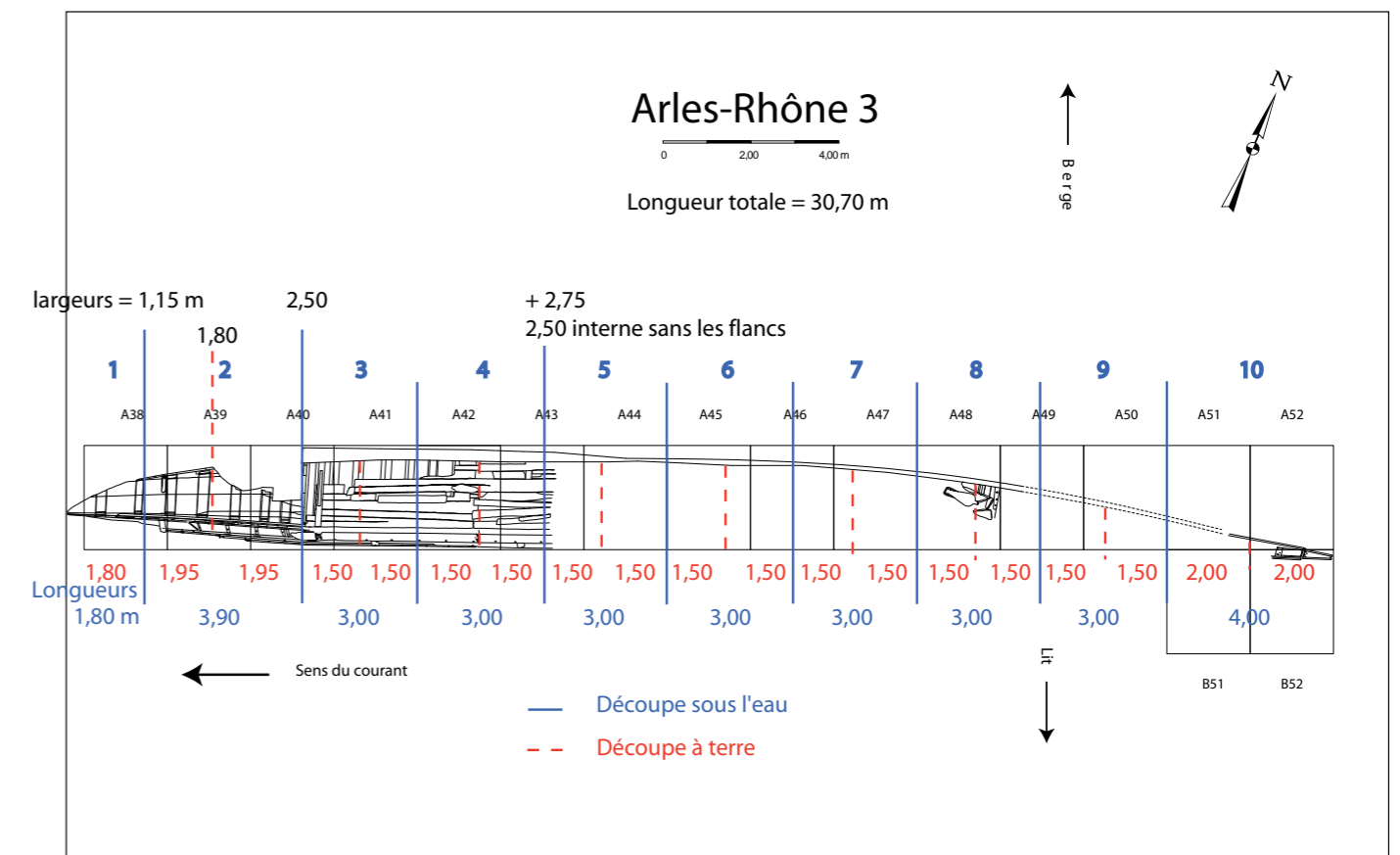
Un travail progressif

Il a été décidé que l'épave, d'une longueur totale de près de 31 m, serait divisée en 10 tronçons compris entre 1,80 m et 4 m. Afin de maintenir l'épave protégée le plus longtemps possible, elle ne sera découverte qu'au fur et à mesure de l'avancée des travaux selon la chaîne opératoire suivante : dégagement (fouille), documentation, découpage, relevage.

Le relevage du chaland antique Arles-Rhône 3 sera nécessairement une opération très complexe au regard de la concomitance des fouilles archéologiques et d'opérations subaquatiques liées au relevage de tronçons d'épave, mais aussi du fait de la dangerosité des plongées dans le Rhône et de la fragilité de cette épave vieille de près de 2 000 ans.



Découpe de bois pour analyse dendrochronologique © T. Seguin



Plan collectif des zones fouillées de l'épave entre 2007 et 2010 - DAO P. Poveda (Université de Provence / CCJ)
En rouge et bleu : plan de découpe de l'épave - DAO S. Greck (Ipsos Facto)



Prise en charge en salle de lavage et enregistrement du matériel archéologique, avant son départ pour le musée
© MDAA



Lampe en cours de nettoyage dans l'atelier de restauration © CNRS / CCJ, C. Durand



© MDAA



© MDAA

Conservation préventive et restauration

Elle concerne à la fois le matériel archéologique extrait du dépotoir recouvrant l'épave et le bois de l'épave elle-même. Le limon du fleuve et les couches de déchets disposées au-dessus des vestiges ont protégé ces derniers en les isolant principalement de la lumière et de l'oxygène contenu dans l'eau ainsi que du courant du fleuve. Lors des fouilles, cet équilibre est rompu ; c'est pourquoi la chaîne de conservation débute dès la sortie de l'eau des objets afin d'éviter toute détérioration.

Le matériel archéologique

Le dépotoir archéologique recouvrant l'épave sera systématiquement fouillé. Les rejets modernes et les éléments antiques trop fragmentaires et/ou inintéressants ne seront pas conservés.

À leur sortie de l'eau, les objets en terre cuite, principalement les fragments d'amphores, sont stockés dans des caisses pour leur transport ; les petits objets, les céramiques à paroi fine et les objets entiers sont conditionnés à part. Les autres matériaux (bois, cuir, métal, verre) et les objets composites (par exemple les cols d'amphore avec leur bouchon en liège) sont conservés dans des bacs remplis d'eau, par type de matériau. On porte une attention particulière au report des numéros des zones de fouille afin de toujours garder l'objet associé à son contexte archéologique. Le conditionnement des objets à la sortie de l'eau est assuré par une restauratrice conservatrice spécialisée dans la conservation préventive des objets archéologiques (Ipsa Facto) et leur transport quotidien vers le musée est assuré par l'équipe technique du musée.

Une fois au musée, les objets sont pris en charge par l'atelier de conservation-restauration : placés au frais et à l'abri de la lumière, en attente d'un futur traitement de restauration (si nécessaire). On nettoie les tessons de céramique avec une attention particulière à toute trace qui pourrait apporter des informations complémentaires (inscriptions, traces de produit ou d'usage). Chaque objet reçoit un numéro d'enregistrement comportant le nom de la fouille, l'année et le repère de la zone de fouille d'où il provient. Il peut ensuite être étudié, mais nécessitera parfois d'être restauré avant d'être présenté au public.

Le bois de l'épave

Le levage de l'épave repose sur le principe d'un découpage en tronçons. Une fois extraits de l'eau et documentés par les archéologues, les tronçons seront démontés (enlèvement des demi-troncs monoxyles constituant les flancs), découpés en deux dans le sens de la largeur, nettoyés, numérotés et conditionnés. À terre, les bois de l'épave seront régulièrement arrosés pour éviter toute amorce de séchage. Ces tâches seront assurées conjointement par les restaurateurs de l'entreprise Arc-Nucléart et l'équipe de l'atelier de conservation-restauration du musée.

Les éléments de l'épave seront acheminés dans les locaux d'Arc-Nucléart à Grenoble pour être placés tout d'abord dans un bassin rempli d'une solution de résine polyéthylène glycol (PEG). Cette résine va pénétrer lentement dans le bois en chassant l'eau des cellules. Au terme de huit à douze mois d'imprégnation, les bois seront mis dans un lyophilisateur qui permettra de chasser l'eau et ne conserver que la résine. En tapissant les parois des cellules, la résine consolidera le bois après séchage, permettant sa manipulation.

Viendra ensuite le remontage du bateau sur son support muséographique en partant du plan relevé par les archéologues et en utilisant la numérotation associée à chaque fragment. Ce montage en atelier terminé, la barge et son support seront démontés et acheminés dans le musée afin de procéder au remontage final dans l'extension érigée à cet effet.



Nettoyage final de la surface du bois pendant les opérations de restauration de la pelle de gouverne découverte en 2004 dans le Rhône et ayant pu appartenir au chaland Arles-Rhône 3 © Arc-Nucléart

Rencontre avec les archéologues

À proximité du site, les archéologues intervenant sur le chantier vous font suivre l'avancée des fouilles et du relevage de l'épave.

Tous les mercredis de juillet, août et septembre à 15h sous le pont de la RN 113 quai Kalymnos à Trinquetaille.

Gratuit dans la limite des places disponibles.



Rencontre sur les quais, juillet 2010 © MDAA

Atelier vidéo Arts numériques

Toutes les étapes de la conception d'un document filmé ; l'apprentissage de différentes techniques de prise de vue, réalisation, montage ; une star en tête d'affiche : l'épave Arles-Rhône 3.

Les mercredis 29 juin, 20 juillet, 17 août, 14 et 21 septembre.

Sur inscription au 04 90 18 89 08 - 15€ pour les 5 séances - de 8 à 18 ans.

Approche du chantier en barque



© MDAA

L'association Siloé vous fait découvrir avec passion les joies de la navigation traditionnelle sur le Rhône en « moure de porc » tout en vous expliquant l'avancée du chantier de fouille.

Jeudi 7, mardi 12, jeudi 21, mardi 26 juillet et mardi 2 août à 14h30, 16h et 17h30, samedi 17 septembre matin et après-midi.

Gratuit sur inscription au 04 90 18 89 08 - environ 1h15 - jauge de 10 personnes.

Les opérations de médiation été 2011

Présentation générale du projet de relevage de l'épave

Dans le cadre des Journées de l'Antiquité en partenariat avec l'Inrap, l'équipe des archéologues du musée évoquera l'actualité des fouilles sur Arles et le relevage de l'épave Arles-Rhône 3, en compagnie d'un archéologue du bureau d'études Ipso Facto et du chef de chantier O'Can pour ce dernier sujet.

Samedi 21 mai à 15h dans l'auditorium du musée

Gratuit dans la limite des places disponibles

Premier bilan des fouilles et visite exceptionnelle du chantier

Dans le cadre des Journées européennes du patrimoine ; un programme détaillé sera communiqué ultérieurement.

Samedi 17 septembre

Renseignements au 04 90 18 89 08



Rhône Movie Party 1.0, été 2010 © MDAA

Le site web

Photos, reportages, vidéos, interviews... chaque semaine ! Vivez l'opération Arles-Rhône 3 en temps réel sur

www.arles-antique.cg13.fr

La sécurité sur le chantier

Le chantier Arles-Rhône 3 est un chantier très différent de nos missions habituelles. Le rôle du coordonnateur Prévention est de gérer la coactivité entre les entreprises présentes afin de réduire au maximum les accidents du travail.

Sur Arles-Rhône 3, nous avons deux chantiers :

- le premier est terrestre, nous travaillons avec les entreprises présentes, nous leur apportons notre aide dans la réalisation de mesures de prévention. L'une des particularités de ce chantier est qu'il sera très visité. En effet, de nombreux journalistes, étudiants, élus locaux... veulent être au plus près de l'événement. Nous avons dû prévoir un circuit de visite de chantier sécurisé avec quelques règles de sécurité comme : le port du casque dans certaines zones, planifier les visites, et nous avons choisi un nombre de 20 personnes maximum par visite.

- la deuxième phase est subaquatique, une grande partie des travaux se déroule sous l'eau. Pour pouvoir répondre aux exigences de sécurité, nous avons mis à disposition un coordonnateur prévention scaphandrier. Son rôle est d'apporter une aide technique en matière de prévention lors des phases difficiles, en collaboration avec les entreprises. Il plonge régulièrement avec l'ensemble des intervenants.

Pour toutes ces raisons, toute visite du chantier doit faire l'objet d'une prise de rendez-vous auprès du service communication :

corinne.falaschi@cgl3.fr - 04 90 18 47 18 - 06 62 15 33 24 ;

vanessa.fraquet@cgl3.fr - 04 90 18 82 74.

Sur le chantier, le port de chaussures fermées sans talon est obligatoire.

Les partenaires

La compagnie nationale du Rhône

La compagnie nationale du Rhône est le deuxième producteur français d'électricité et le premier d'énergie exclusivement renouvelable. Les 14,9 TWh qu'elle produit en moyenne annuelle sont issus de l'hydraulique, de l'éolien et du photovoltaïque. La CNR produit un quart de l'hydroélectricité nationale et 3% de l'électricité française.

Créée en 1933, la compagnie nationale du Rhône reçoit de l'État en 1934 la concession du fleuve pour l'aménager et l'exploiter selon trois missions solidaires : la production d'hydroélectricité, l'amélioration de la navigation, l'irrigation et autres usages agricoles. Entreprise à capital majoritairement public, avec GDF SUEZ pour actionnaire industriel de référence, la CNR est un producteur intégré qui maîtrise la totalité des processus, de la conception des outils de production à la commercialisation et l'exploitation.

La CNR a réalisé sur le fleuve des centrales hydroélectriques, des barrages, écluses, stations de pompage, des sites industriels et portuaires, des ports de plaisance, haltes nautiques et zones de loisirs. Capitalisant sur cette expertise d'aménageur/exploitant, elle propose également des prestations en ingénierie fluviale et hydroélectrique en France et dans une trentaine de pays.

Les recettes issues de la vente de son électricité sur les marchés européens permettent à la compagnie de mener ses trois missions de concessionnaire, une stratégie industrielle performante axée sur le développement de sa production et l'entretien de ses ouvrages (sûreté et sécurité des biens et des personnes - optimisation de la production) et enfin de conduire des plans ambitieux de missions d'intérêt général en faveur des Rhodaniens dans quatre domaines : la navigation et le développement de la voie d'eau, la production d'énergie renouvelable, l'environnement et l'ancrage local.

Ce modèle économique redistributif dans lequel la compagnie nationale du Rhône inscrit ses actions dans une perspective à long terme en veillant à leur efficacité économique, leur équité sociale et au respect de l'environnement est baptisé « Modèle Rhône ». Il fait de la CNR un concessionnaire exemplaire, leader dans le développement durable.



Compagnie Nationale du Rhône

L'ÉNERGIE À L'ÉTAT PUR



Centrale hydroélectrique André-Blondel de la CNR à Bollène (Vaucluse) © C. Moirenc

La CNR répond aux objectifs de la politique énergétique française et du Grenelle de l'Environnement en développant ou en faisant l'acquisition de nouveaux actifs de production, en vallée et hors vallée du Rhône, dans l'hydraulique, l'éolien et le photovoltaïque. Par la nature même de sa production exclusivement renouvelable et de son action en faveur du développement du transport fluvial, elle participe aux enjeux de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

Patrimoine

3187 MW de puissance installée • 14,9 TWh/an de production (moyenne long terme)
• 19 barrages • 19 centrales hydroélectriques • 7 petites centrales hydrauliques et 8 mini-centrales (3009,4 MW) • 17 parcs éoliens (170 MW de puissance installée) • 3 centrales photovoltaïques (8,1 MWc de puissance installée) • 14 écluses à grand gabarit • 3 écluses de plaisance • 400 km de digues • 32 stations de pompage • 330 km de voies navigables à grand gabarit • 27 000 ha de domaine concédé • 14 000 ha de fleuve, 13 000 ha terrestres dont 836 amodiables • 18 plateformes industrielles multimodales dont le port de Lyon Edouard Herriot (PLEH) et 9 sites d'activités.



Parc photovoltaïque de la CNR à Saulce-sur-Rhône (Drôme) © C. Moirenc

La CNR : partenaire et mécène

Avec ses missions d'intérêt général, la compagnie nationale du Rhône répond aux attentes des Rhodaniens, ce qui fait d'elle un partenaire incontournable des collectivités territoriales de la vallée du Rhône. Elle accompagne des projets durables d'ordre culturel, économique ou sportif pour rester dans une approche concertée du fleuve et de son domaine concédé. Cette participation active aux actions de développement local, menées avec les collectivités territoriales est au cœur du volet « ancrage local » des missions d'intérêt général de la compagnie qui contribue à la mise en valeur et à la découverte culturelle, patrimoniale et naturelle du fleuve et de ses trésors.

En août 2007, alors que la CNR était maître d'ouvrage dans la construction de l'apponement du quai de la Gabelle à Arles, des fouilles archéologiques menées au même moment en collaboration avec le département de Recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (Drassm) et l'association archéologique sous-marine (2ASM) ont abouti à la découverte de plus de 250 amphores, du flotteur d'un radeau de l'époque gallo-romaine et enfin de l'épave du chaland romano-celtique. Il a très rapidement été décidé de restaurer ce chaland et d'agrandir le musée départemental Arles antique pour l'accueillir, le tout pour un montant total de 10 M€.

C'est très naturellement que la CNR a répondu favorablement à la sollicitation du conseil général des Bouches-du-Rhône qui lui demandait de participer au financement de l'opération de levage et de valorisation du chaland gallo-romain Arles-Rhône 3 à hauteur de 2 M€. Cette somme a pour but :

- d'étendre et de réaménager partiellement le musée départemental Arles antique pour créer une aile dédiée au trafic fluviomaritime au temps de l'Antiquité romaine, aile au sein de laquelle sera placé le chaland ;
- de mettre au jour le chaland gallo-romain Arles-Rhône 3, ainsi que la fouille subaquatique et l'inventaire photogrammétrique qui en découle ;
- de transporter le chaland vers un atelier de conservation et sa restauration ;
- de rapatrier le chaland, de le socler et de l'installer dans le musée ainsi que de le mettre en valeur au plan scénographique ;

- de présenter au public une muséographie située dans l'aile dédiée aux échanges fluvio-maritimes, au centre de laquelle sera exposé le chaland.

Ce partenariat, signé avec le conseil général des Bouches-du-Rhône, illustre la volonté de la CNR de participer à la valorisation culturelle de toute une région et d'accompagner Marseille-Provence en tant que capitale européenne de la culture en 2013. Le chaland devrait en effet, tout au long des festivités liées à cet événement, constituer l'une des attractions vedettes pour les visiteurs.

Au-delà du caractère spectaculaire des découvertes faites depuis plusieurs années, la compagnie nationale du Rhône est heureuse de collaborer par ce mécénat à la mise en lumière de la « Petite Rome des Gaules », renommée dès l'Antiquité pour son commerce de longue distance. Les fouilles mettent en lumière la basse vallée du Rhône et plus particulièrement la ville d'Arles qui jouaient il y a 2000 ans un rôle éminent dans les relations commerciales et dans la circulation des biens et des personnes entre la Méditerranée et le reste du continent européen. À travers l'histoire de l'épave fluviale, découverte en rive droite du Rhône, c'est en effet l'histoire d'une ville et d'une région qui est reconnue. Replacer le chaland dans son contexte économique, social et historique présente donc un immense intérêt.

Au-delà de l'appui financier, la CNR apporte également à ce projet ses compétences techniques en matière de travaux fluviaux et sa connaissance approfondie du Rhône. À ce titre, elle est fière de participer à une opération d'envergure, liée à un fleuve qui peut être considéré non seulement comme espace de fouille et d'innovation, mais aussi comme témoin incontournable de l'Histoire.



Parc éolien de la CNR à Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône) © C.Moirenc

Le Drassm

Une naissance sous les meilleures auspices

C'est à André Malraux, principal instigateur, il y a un peu plus de cinquante ans, de la création en France d'un ministère des Affaires culturelles, qu'on doit aussi, par un arrêté du 30 septembre 1966, la naissance d'une Direction des recherches archéologiques sous-marines. Né direction, devenue département en 1991, basé jusqu'au 20 décembre 2008 au Fort Saint-Jean à Marseille, le Drassm a connu une nouvelle évolution le 4 janvier 1996 en fusionnant avec le centre national de la recherche archéologique subaquatique (CNRAS), service du ministère de la Culture et de la Communication créé le 23 janvier 1980 à Annecy afin d'assurer la gestion du patrimoine culturel des eaux intérieures (lacs, fleuves, rivières, grottes ennoyées..).

Le contrôle d'espace maritime

Service à compétence nationale, œuvrant au sein de la direction générale des patrimoines, service du patrimoine (sous-direction de l'Archéologie), le Drassm est chargé, en métropole comme en outre-mer, de gérer, mettre en valeur, protéger et étudier l'ensemble des biens culturels du domaine public maritime français. Il intervient ainsi de plein droit sur 550 000 km² d'espaces maritimes et devrait voir bientôt son rôle étendu à l'ensemble de la zone économique exclusive (ZEE) française, la deuxième au monde par sa superficie, soit 11 millions de km².

Exerçant son activité dans le domaine public maritime, l'action du Drassm est encadrée par les préfets maritimes, qui sont au nombre de trois en métropole : le préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord basé à Cherbourg, le préfet maritime de l'Atlantique basé à Brest et le préfet maritime de la Méditerranée dont le siège est à Toulon.

Le patrimoine immergé

Alors qu'on ne connaissait, en 1966, à la création du Drassm, que 49 biens culturels maritimes (BCM) ou épaves, on en dénombre aujourd'hui près de 5200, dont plus de 1000 épaves... Cette croissance ne devrait pas s'arrêter de sitôt puisqu'on estime



L'André Malraux, bâtiment du ministère de la Culture pour la recherche archéologique sous-marine qui remplacera L'Archéonaute lancé en 1967. L'André Malraux est en cours de construction dans le chantier H2X à La Ciotat. Maquette A. Métroz © S. Cavillon / Drassm



Fouille archéologique sous-marine en Méditerranée :
Épave Ouest Giraglia 2, épave à dolia du I^{er} siècle apr. J.-C.
Fouille Franca Cibecchini / Drassm © T. Seguin.

entre 15 et 20 000 le nombre des biens culturels maritimes restant à localiser sur le seul littoral métropolitain et entre 100 000 et 150 000 le nombre de ceux qui reposent dans les limites territoriales de la ZEE française.

La grande diversité des sites étudiés se double d'une très grande variété des chronologies représentées. Si l'archéologie sous-marine française est restée jusqu'au début des années 1980 assez essentiellement concentrée sur les épaves antiques des époques grecques et romaines, elle s'est en effet depuis cette date ouverte aux épaves d'époques beaucoup plus récentes. De très nombreuses recherches ont ainsi été programmées, à partir de 1985, sur les épaves des XVI^e-XVIII^e siècles, puis, après 1995, sur les épaves des XIX^e et XX^e siècles.

Les grandes potentialités des eaux douces

À l'image du domaine maritime, le domaine continental recèle dans ses eaux douces une grande diversité de vestiges couvrant une chronologie étendue. Les cours d'eau, surtout considérés maintenant comme axes de circulation et non plus comme frontières, livrent de nombreuses épaves.

Dans les grands lacs alpins, la révision de l'inventaire des gisements a montré leur forte densité. Les vastes habitats littoraux, anciennement dénommés "cités lacustres", sont une référence incontournable au sein de la protohistoire de l'Europe occidentale.

Enfin, des découvertes récentes dans de grandes résurgences ont amené le Drassm à développer des compétences en plongée souterraine.

Une position forte à l'international

La longue expérience des archéologues sous-marins français leur a progressivement permis de conquérir un rôle leader au sein de la discipline. Réputés dans le monde entier, leurs compétences et leurs talents sont régulièrement sollicités. C'est ainsi que le Drassm est intervenu ces dernières années de l'Atlantique au Pacifique, de l'Océan Indien à la Méditerranée et de la Mer de Chine au Golfe du Mexique...



Le Havre, opération Port 2000 © T. Seguin, F. Osada / Drassm

Une expérience unique des très grands fonds

Le Drassm est devenu l'un des premiers services au monde à développer des recherches archéologiques par très grande profondeur. Depuis le milieu des années 1980, les archéologues de ce département ont ainsi dirigé plusieurs chantiers expérimentaux dans la zone des 70 à 700 mètres.

Le siège du Drassm : un nouveau bâtiment implanté à l'Estaque

Le nouveau siège du Drassm est à l'image du service qu'il abrite désormais : un monde tourné vers la haute technologie pour mieux intégrer et valoriser le passé. Joutant l'Espace Mistral (espace vert ouvert à l'accueil des publics), le nouveau bâtiment, qui regroupe 1200 m² de locaux techniques et 1700 m² d'espaces de bureaux, a contribué à la refondation du Drassm en ménageant notamment de nouveaux espaces d'accueil pour les chercheurs et en permettant enfin de regrouper sur un site unique, dans le courant de l'année 2009, des personnels dispersés auparavant entre Marseille et trois sites techniques et de bureaux à Annecy.

Drassm

Ministère de la Culture, direction de l'Architecture et du Patrimoine,
sous-direction de l'Archéologie,
département des Recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines,

147 plage de l'Estaque
13016 Marseille

Tél. : +33 (0)4 91 14 28 00
Fax : +33 (0)4 91 14 28 14

Directeur

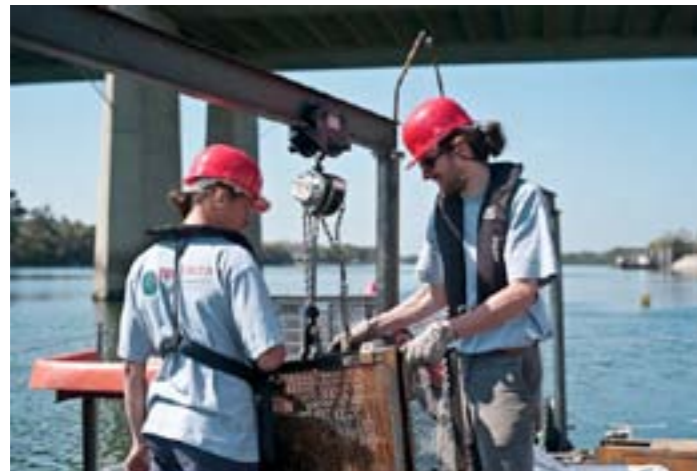
Michel L'Hour, conservateur en chef du patrimoine

Tél. : 06 27 01 82 03





© T.Seguin



© T. Seguin



© T. Seguin

Opérateurs

O'CAN, mandataire du groupement solidaire

La société O'CAN réalise depuis 1987, des travaux subaquatiques de génie civil et génie mécanique sur des ouvrages tels que des usines hydroélectriques, des barrages, des écluses, des ouvrages de prises d'eau



ou autres ouvrages hydrauliques. O'CAN est une filiale du groupe drômois CAN dont la vocation est la réalisation de travaux d'accès difficiles. Ses scaphandriers, classe 2 ou 3, mention A, sont également soudeurs, maçons, chaudronniers.. O'CAN exerce son métier particulièrement dans le quart sud-est, mais ses équipes interviennent partout en France ainsi qu'à l'export (Inde, Chili, Soudan, Algérie...).

Ipsos Facto

Bureau d'étude et de recherche en archéologie subaquatique et sous-marine et en océanographie, Ipsos Facto propose une gamme de prestations scientifiques et techniques. Ses champs de compétences sont d'abord liés aux milieux maritime et nautique, mais s'élargissent à de nombreuses spécialités grâce à un réseau étendu de collaborateurs.



Présentation du groupement O'CAN / Ipsos Facto

Bien que le marché de fouille et relevage de l'épave soit divisé en deux lots, le groupement O'CAN/Ipsos Facto est convaincu que ces lots (archéologique et technique) ne peuvent être dissociés. En effet, la succession des différentes étapes de travail impose des compétences complémentaires réunies par l'équipe de scaphandriers scientifiques (archéologues) et l'équipe de scaphandriers spécialisés dans les travaux subaquatiques. Les scaphandriers archéologues et les scaphandriers travaux subaquatiques travaillent conjointement et en équipe sur l'ensemble de la mission afin de cumuler leurs complémentarités et leurs compétences.

C'est dans cet esprit que tout le travail préparatoire a été réalisé et proposé dans une offre commune par le groupement solidaire des entreprises O'CAN et Ipsos Facto avant d'être retenu par le CGI3.

Depuis l'installation du chantier (13 avril 2011) aux premières semaines de fouilles archéologiques, nous avons pu mesurer, la pertinence de cette association scientifique et technique autour de l'opération de fouille et de relevage du chaland Arles-Rhône 3.

ARC-Nucléart : des savoir-faire au service du patrimoine

Atelier et laboratoire de recherche, implanté sur le site du CEA-Grenoble, ARC-Nucléart est né



dans les années soixante-dix de la nécessité de répondre aux besoins de préservation d'éléments du patrimoine historique (momie de Ramsès II et parquet du XVIII^e siècle) et de conservation des vestiges issus des fouilles archéologiques sub-lacustres de Charavines en Isère.

Il a pour mission la conservation-restauration des objets du patrimoine culturel en matériaux organiques (bois, cuir, fibres) et poreux, l'étude des matériaux dégradés et la mise au point de nouvelles méthodes de traitements, pouvant déboucher sur des applications industrielles.

S'y ajoutent des actions de formation et de communication auprès des professionnels de la conservation et de tous les publics.

Membre du réseau national de restauration, il est devenu, en 1997, un groupement d'intérêt public culturel (GIPC), à l'initiative de plusieurs partenaires : l'Etat (ministère de la culture et de la communication), le Commissariat à l'énergie atomique (CEA), la Région Rhône-Alpes, la ville de Grenoble et l'association ProNucléart.

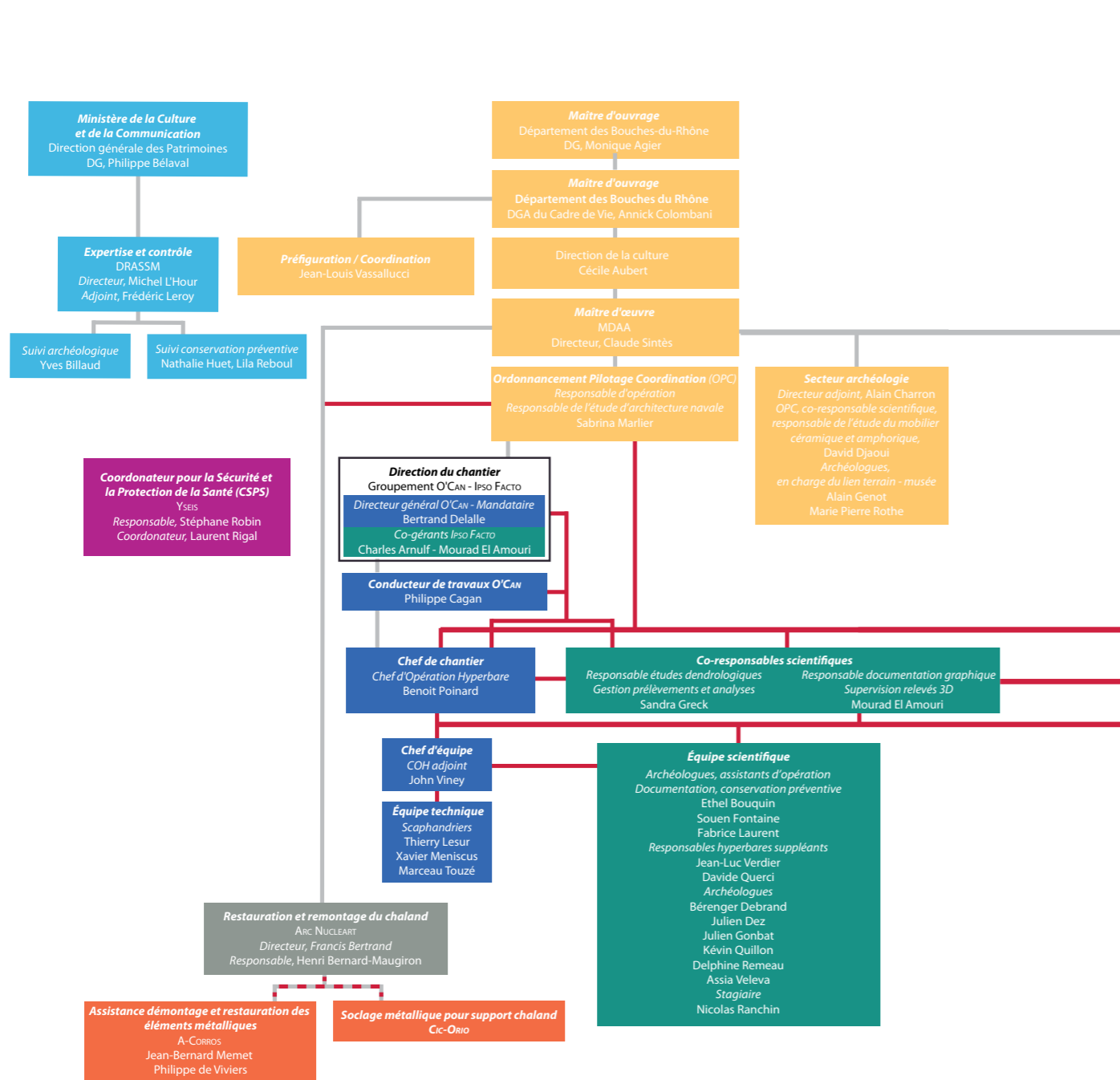
Dans des locaux équipés d'installations de haute technicité sur une surface de 3000 m², une équipe pluridisciplinaire d'une vingtaine de personnes (ingénieurs-chercheurs chimistes et physiciens, biologistes, techniciens, restaurateurs, conservateurs, régisseurs des collections, photographes, personnels administratifs) se consacre à la sauvegarde du patrimoine, intervenant aussi en assistance aux archéologues sur les chantiers de fouilles, aux conservateurs dans les monuments historiques ou les musées.



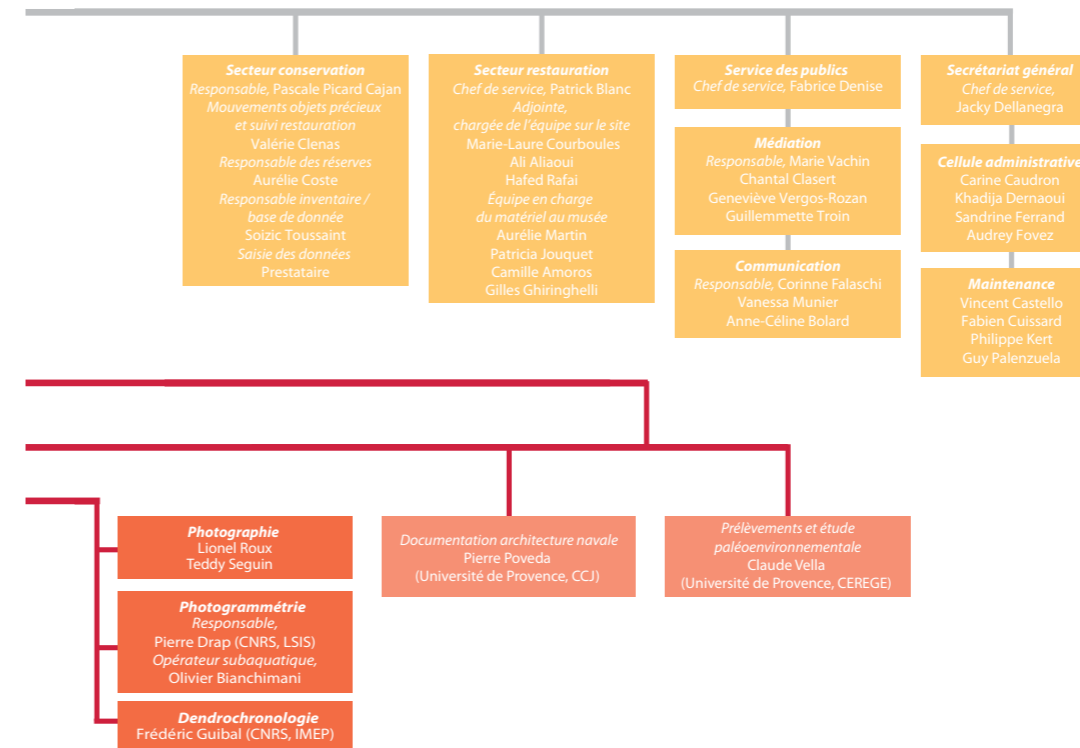
Exemple de travail de restauration d'Arc-Nucléart © C.Terpent

Organigramme

Fouille, relevage et restauration du chaland antique Arles-Rhône 3, 2011-2013
Organigramme fonctionnel



— lien administratif
— lien scientifique et technique



Réalisation graphique : Alix Vanhaecke



Les collaborations scientifiques

Autour du musée départemental Arles antique, de nombreuses collaborations scientifiques (ministère de la Culture, laboratoires CNRS, universités, sociétés et chercheurs indépendants) se sont mises en place depuis 2004 pour assurer l'étude globale de l'épave et son contexte historique et paléoenvironnemental.

Le musée départemental Arles antique (MDAA), avec David Djaoui, archéologue territorial, céramologue, et Sabrina Marlier, archéologue, spécialiste d'archéologie navale antique, assure l'étude d'une partie du mobilier céramique et amphorique lié au dépotoir portuaire et à l'épave ainsi que l'étude architecturale du chaland.

Le département des Recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (Drassm), par son expertise, contribue à la mise en place d'une méthodologie et d'outils adaptés à la fouille et à l'étude de ce site archéologique.

Ipso Facto, bureau d'étude en archéologie et en océanographie assure, avec Mourad El Amouri et Sandra Greck, archéologues, la conduite des travaux scientifiques dans le cadre de la fouille et du relevage en 2011. Sandra Greck, dendro-archéologue, assure également l'étude dendrologique des bois de l'épave.

L'Institut méditerranéen d'Écologie et de Paléoécologie (IMEP, CNRS-Aix-Marseille Université) assure, avec Frédéric Guibal, chargé de recherche CNRS, l'étude dendrochronologique des bois de l'épave, en collaboration avec S. Greck. Valérie Andrieu-Ponel, maître de conférences à l'université Paul Cézanne, assure quant à elle l'étude des pollens piégés dans la résine d'étanchéité du bateau.

Le centre Camille-Julian (CCJ, CNRS-Université de Provence), laboratoire d'archéologie méditerranéenne et africaine, participe, avec Pierre Poveda, doctorant-allocataire, à l'étude architecturale du chaland. Il contribue également, avec Michel Bonifay et Lucien Rivet, chargés de recherche CNRS, et Kévin Quillon, doctorant, à l'étude céramique et amphorique du dépotoir. Il assure enfin, avec Marc Heijmans, ingénieur de recherche CNRS, l'étude épigraphique de l'inscription découverte sur le bois de l'épave.

Le centre interrégional de Conservation et de Restauration du patrimoine (CICRP), avec

Philippe Bromblet, et le laboratoire de Recherche des Monuments historiques (LRMH), avec Lise Leroux, assurent l'étude géologique des pierres de chargement du bateau.

Pierre Excoffon, archéologue au service du Patrimoine de la ville de Fréjus, assure l'étude des blocs de pierres constituant la cargaison (méthodes d'extraction et stratégies d'exploitation).

La société Anatex assure, avec Fabienne Médard, l'étude des tissus du bateau utilisés pour le système d'étanchéité.

Carine Cenzon-Salvayre, doctorante au laboratoire d'Archéologie médiévale méditerranéenne (LAMM, université de Provence - CNRS) assure l'étude anthracologique des charbons de bois provenant du *dolium* de l'épave.

Le laboratoire des Sciences de l'Information et des Systèmes (LSIS, Aix-Marseille universités, université de Sud Toulon Var, CNRS) assure, avec Pierre Drap, chargé de recherche CNRS, la couverture et les restitutions photogrammétriques de l'épave dans son contexte. Olivier Bianchimani, plongeur biologiste, de l'association Septentrion Environnement, et Jean-Luc Verdier, d'Ipsos Facto, collaborent directement, sur le terrain, à ces opérations.

Le centre européen de Recherche et d'Enseignement des géosciences de l'environnement (CEREGE, CNRS-Aix-Marseille université) assure enfin, avec Claude Vella, maître de conférences université de Provence, l'étude paléoenvironnementale du site.

L'atelier de Restauration, Conservation et Numismatique (Marseille) assure, avec son directeur, Joël Françoise, l'étude des monnaies découvertes au sein du dépotoir.

Séverine Lemaître, maître de conférences à l'université de Poitiers, laboratoire Hellénisation et Romanisation dans le monde antique (HeRMA), Jean Piton et Thierry Martin, tous trois céramologues, collaborent avec David Djaoui à l'étude céramique et amphorique du dépotoir.

Gaël Piques, ingénieur de recherche au CNRS (laboratoire Archéologie des sociétés

méditerranéennes, Lattes) assure l'étude des poissons en amphores.

Laurent Bouby, CNRS, ingénieur d'étude au centre de bio-archéologie et d'écologie de Montpellier, assure l'étude des restes végétaux.

Gaëlle Dieulefet, doctorante au laboratoire d'archéologie médiévale méditerranéenne (LAMM - université de Provence - CNRS) assure l'étude de la céramique moderne dans les ports sous la direction d'Henri Amouric, directeur du LAMM, MMSH.

Le centre de Datation par le RadioCarbone, Archéométrie et Archéologie (CNRS-université de Lyon), a permis, avec Christine Oberlin, ingénieur de recherche CNRS, de donner une première datation de l'épave.

Les Voies navigables de France et la ville d'Arles

Les Voies navigables de France et la ville d'Arles mettent gracieusement à disposition un hangar dans lequel sont effectuées les opérations de traitement du mobilier archéologique.

Deuxième partie

Le MDAA et son extension



Vue aérienne MDAA © David Pinzón

Le musée départemental Arles antique

Le conseil général des Bouches-du-Rhône et son musée départemental Arles antique présentent, dans un bâtiment contemporain, les collections archéologiques d'Arles et de son territoire, depuis le Néolithique jusqu'à la fin de l'Antiquité tardive. Le parcours offre un aperçu global et didactique (notamment à l'aide de superbes maquettes) de l'histoire de la ville romaine, où le prestigieux et l'ordinaire se côtoient (objets du quotidien, éléments d'architecture, mosaïques, sarcophages..).

Il est l'héritier d'une longue histoire, celle qui a vu, dès le ^{xvi}^e siècle, Arlésiens éclairés et pouvoirs publics, curieux du passé de la ville et de son patrimoine.

Sa dimension, imposée par l'importance des collections, nécessitait un espace considérable ; c'est la presqu'île du cirque romain qui fut choisie. Par ailleurs, afin de mettre en valeur les chefs-d'œuvre, l'option retenue fut celle d'une architecture novatrice et fonctionnelle.

Elle devait permettre d'assurer non seulement une muséographie cohérente et esthétique, mais aussi les autres missions du musée : conservation, restauration, et accueil des publics.

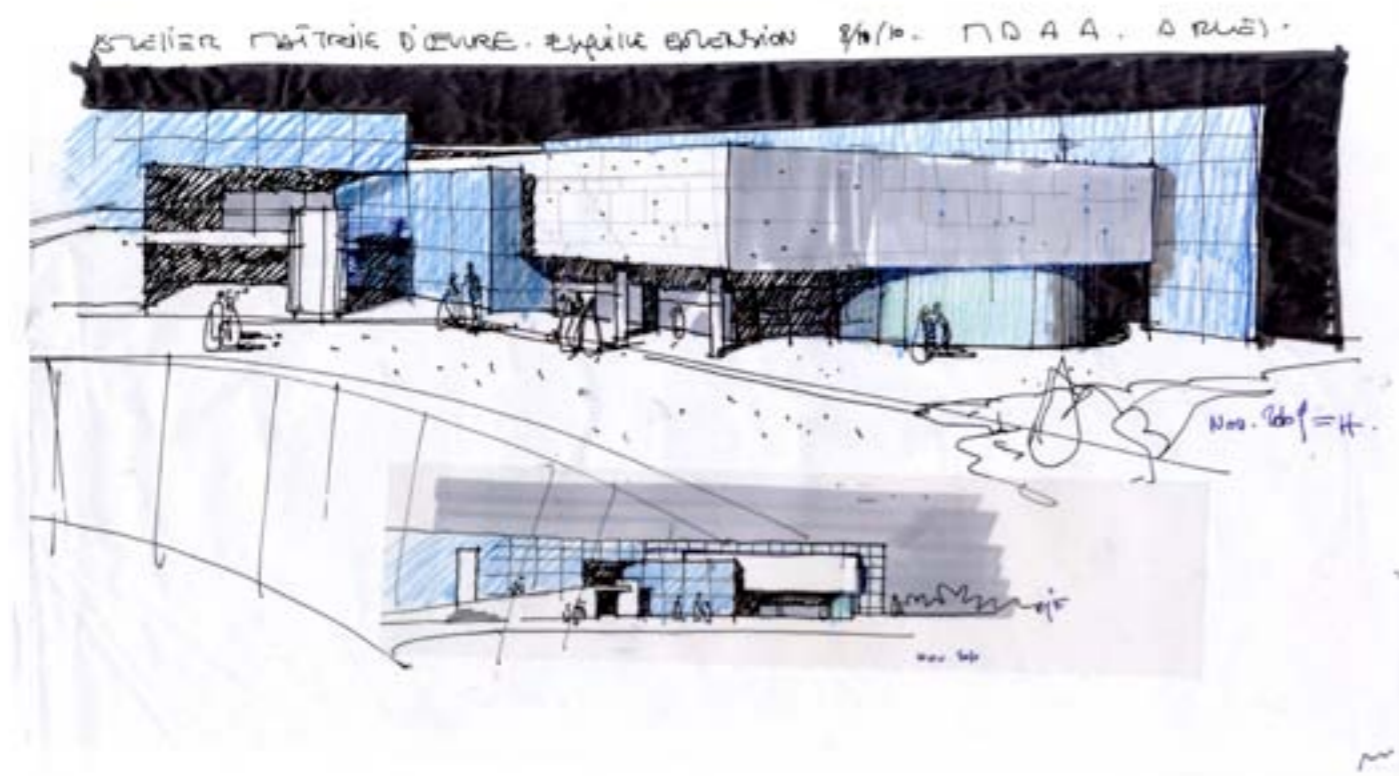
Le projet fut confié par concours (organisé en 1983) à l'architecte Henri Ciriani. Le programme insistait sur les principales missions du musée : conservation et présentation des collections, accroissement et études de celles-ci, et accueil des publics. Henri Ciriani (né en 1936) prit le parti de bâtir un triangle équilatéral évoquant les fonctions tripartites de l'établissement. Les 10 000 m² de l'édifice se déclinent en trois espaces aux superficies identiques.

De l'extérieur, le musée apparaît revêtu de couleurs vives. Le "bleu d'Arles" ainsi que les aplats rouges et verts entendent suggérer aux visiteurs les couleurs, depuis longtemps disparues, employées sur les monuments de l'Antiquité. À l'intérieur, les vastes surfaces d'exposition et la tonalité des éclairages permettent une mise en valeur cohérente (chronologique et thématique) des collections ainsi que de leur matériel didactique, notamment une série de maquettes des monuments romains, restitués dans leur état originel.

Le passage par le musée s'avère indispensable à qui veut voyager dans la mémoire de la ville, celle de ses habitants et de ses monuments. C'est un complément indispensable à la visite des grands sites archéologiques du centre urbain.

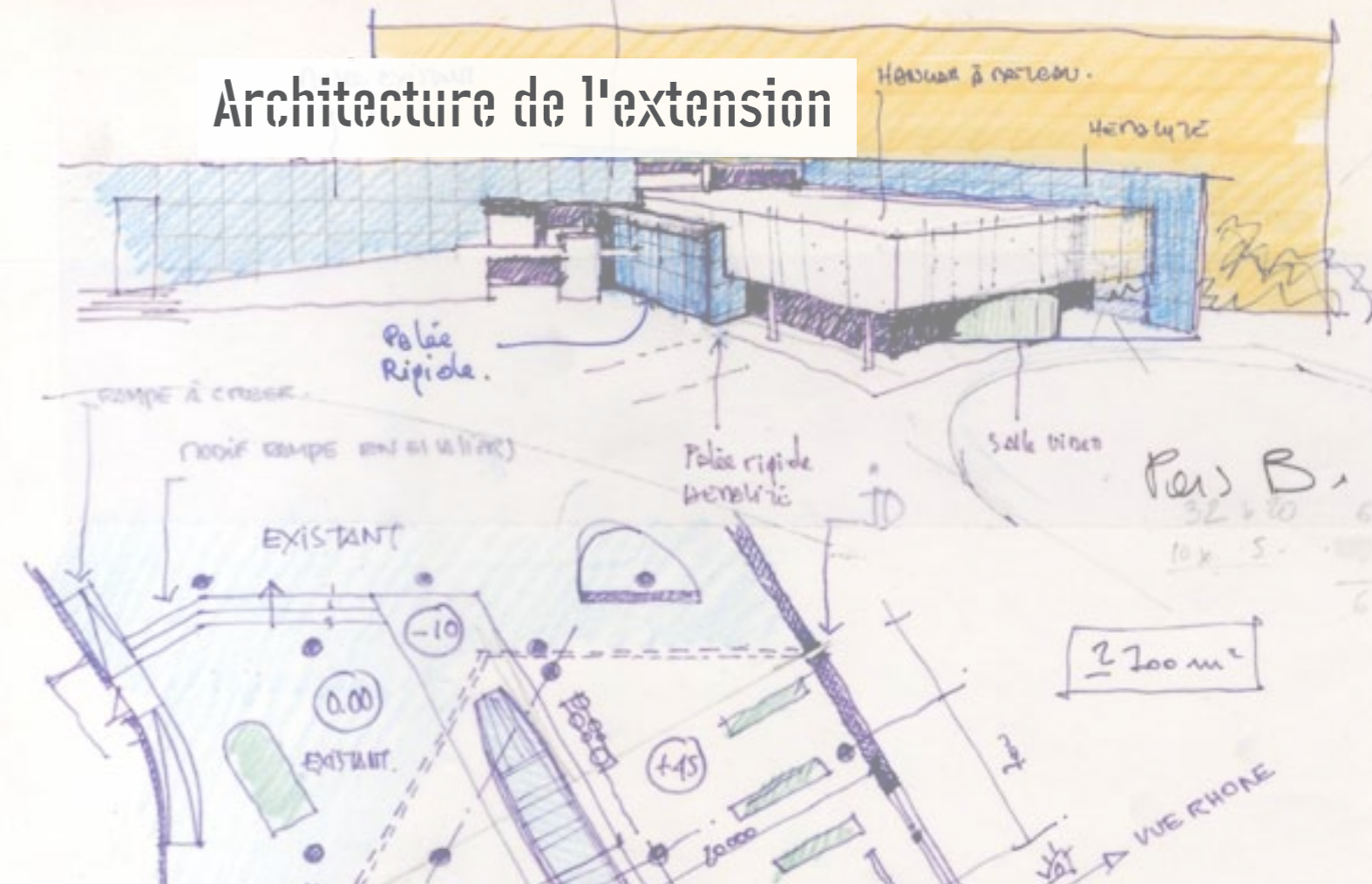


Vue générale du musée départemental Arles antique et de son extension © CG13 / DAE / Atelier départemental de maîtrise d'œuvre



Croquis de recherche © CG13 / DAE / Atelier départemental de maîtrise d'œuvre

Architecture de l'extension



Intervenir sur l'œuvre de l'architecte Henri Ciriani pour recevoir les trésors archéologiques d'une cité classée par l'Unesco ne va pas sans quelques responsabilités. Cela impose l'humilité d'une démarche basée sur la continuité. À partir de ce postulat, la mutation qu'entreprend aujourd'hui le musée départemental Arles antique résulte d'une réflexion collective, entreprise dès les premières esquisses avec l'équipe du musée. Cette démarche a permis de répondre aux contraintes techniques, muséographiques, historiques et paysagères du site. Conserver le registre formel et les matériaux voulus par Henri Ciriani, utiliser les structures existantes « en attente » pour greffer l'extension, étirer la salle d'exposition vers la ville, tout en gardant le contact visuel avec l'eau du fleuve, sont les éléments essentiels d'un projet qui présentera le bateau antique de nouveau amarré au quai qu'il a perdu depuis si longtemps.

Jean-François Hérelle, architecte de l'extension du musée

Arles-Rhône 3, trésor national

Classement d'Arles-Rhône 3

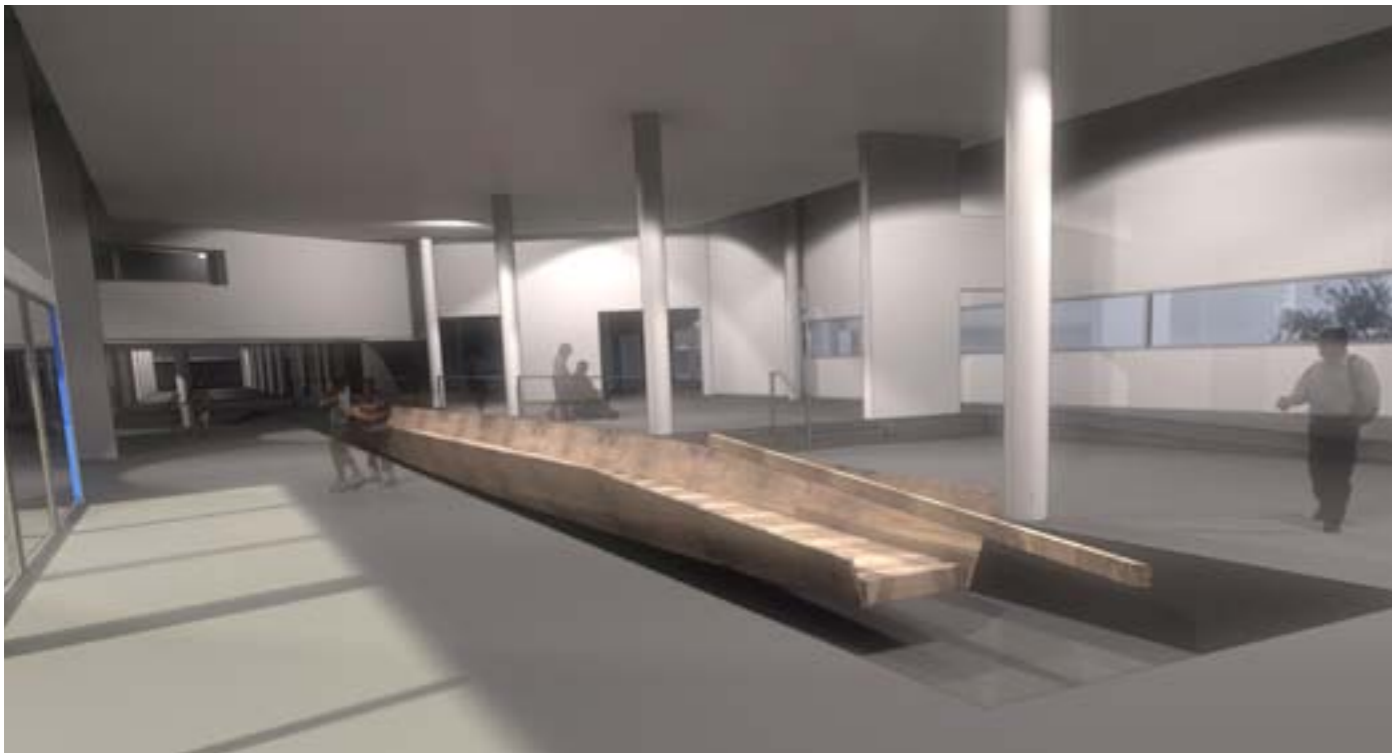
C'est à la suite de la troisième année de fouille conduite du 13 septembre au 8 octobre 2010, qui a permis de déterminer ses dimensions exactes, localisation, typologie et état général, que le conseil général des Bouches-du-Rhône (direction générale-adjointe du Cadre de vie) a décidé de réaliser le sauvetage du chaland antique Arles-Rhône 3. L'agrandissement du musée départemental Arles antique était d'ores et déjà envisagé, afin de réaliser une aile dédiée au commerce fluviomaritime à l'époque romaine, mais il était désormais acquis que le chaland Arles-Rhône 3 serait la pièce maîtresse de la nouvelle aile du musée.

En accord avec le ministère de la Culture et de la Communication, propriétaire de ce vestige, l'extension du musée départemental Arles antique accueillera donc le chaland restauré, plus sa pelle de gouverne présumée, son chargement, son mobilier de bord et toute une muséographie liée au commerce fluvial. En appui à ce projet inédit, la délégation régionale du ministère de la Culture et de la Communication a décidé, le 24 novembre 2010, le classement du chaland Arles-Rhône 3 comme Trésor national, au regard des éléments présentés par Claude Sintès, directeur du musée départemental de l'Arles antique.

Qu'est-ce qu'un trésor national ?

Aux termes de l'article L111-1 de l'ordonnance 2004-178 2004-02-20, les biens appartenant aux collections publiques et aux collections des musées de France, les biens classés en application des dispositions relatives aux monuments historiques et aux archives, ainsi que les autres biens qui présentent un intérêt majeur pour le patrimoine national au point de vue de l'histoire, de l'art ou de l'archéologie sont considérés comme trésors nationaux.

Ils sont soumis à des textes législatifs particuliers en matière d'exportation et de mécénat. Cette qualification est proposée au gouvernement français par la Commission consultative des trésors nationaux. Cet organe est une commission française dont la mission est de proposer au gouvernement le classement d'œuvres au titre de trésor national. La commission, créée en 1993, examine les propositions à partir des rapports scientifiques des œuvres rédigés par les conservateurs du patrimoine.



Vue intérieure de la future extension du musée © CG13 / DAE / Atelier départemental de maîtrise d'œuvre

L'exposition Arles-Rhône 3

Une expo comme une enquête

Le musée départemental Arles antique s'est porté candidat pour accueillir le congrès international de la SFECAG (société française de l'étude de la céramique antique gallo-romaine) en juin 2011 et, dans ce cadre, il organise une exposition thématique sur l'épave Arles-Rhône 3.

L'objectif de cette exposition est de présenter cette recherche comme une enquête pluridisciplinaire. Il s'agit surtout d'expliquer les moyens actuels de la recherche, qui permettent de confirmer ou infirmer des hypothèses archéologiques. Le public sera ainsi interpellé à travers les questions essentielles que se posent chaque archéologue lorsqu'il étudie une épave : comment dater le bateau ? D'où vient-il ? Pourquoi s'est-il échoué ?... Autrement dit : quelles sont les questions que les archéologues sont amenés à se poser et quels sont les moyens d'y répondre.

L'idée maîtresse consiste à expliquer "le pourquoi", "le comment" et "le parce que", avec une iconographie très diversifiée (photographies, dessins, plans, cartes, relevés, archives...) intégrée à des panneaux en forme de carnets de fouille et des fiches de salles à disposition du public pour approfondir les connaissances. Un plan général des différentes zones fouillées de l'épave sera présenté avec notamment une reconstitution au sol à l'échelle 1 de l'arrière du bateau et une photomosaïque de la proue.

4 JUIN 2011 - 6 MAI 2012
1^{er} étage du musée
Accès à l'exposition compris
dans le prix du billet d'entrée.

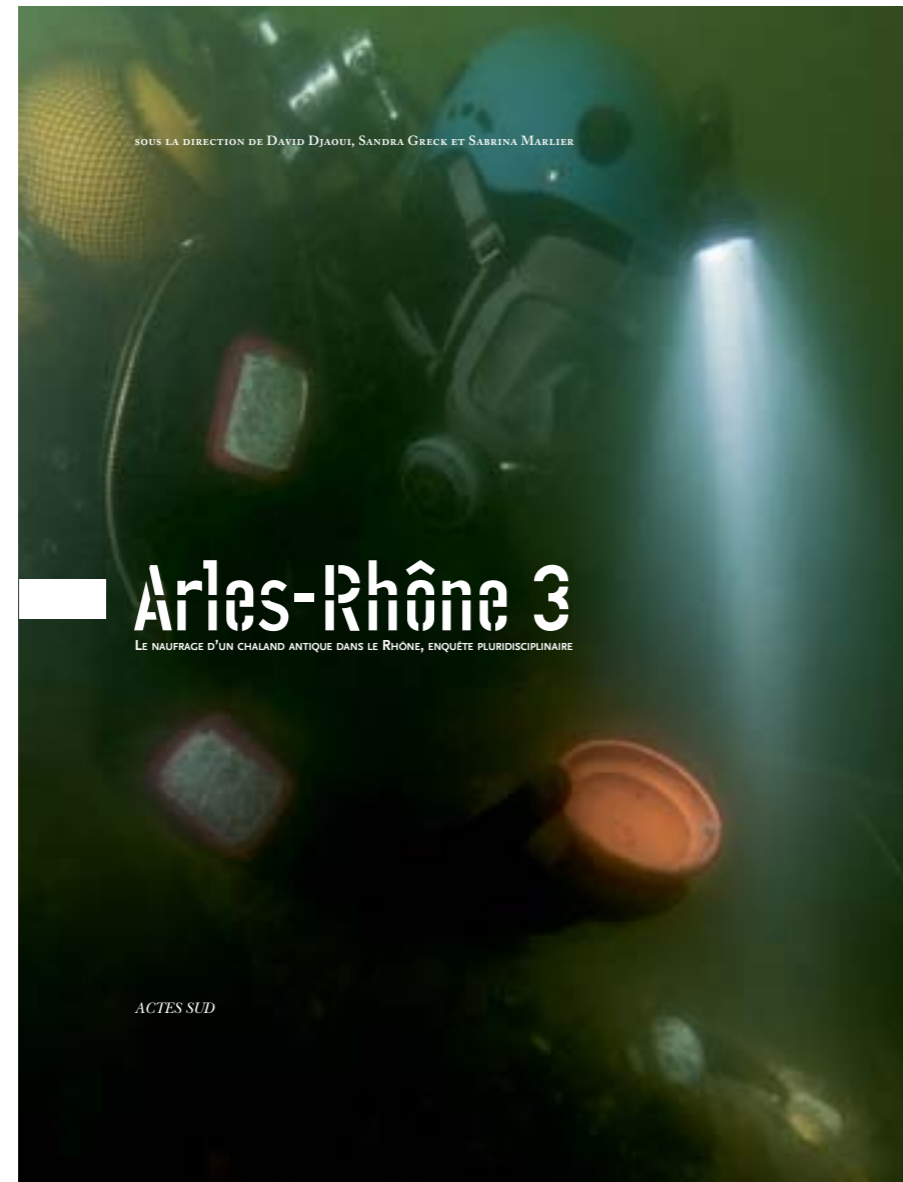


Aperçus de la scénographie de l'exposition en cours d'installation
© MDAA



Le visiteur plongé dans le Rhône

Pour asseoir cette ambiance très graphique, basée sur quatre années de relevés sous-marins où l'ensemble des éléments a été triangulé, positionné grâce à l'implantation d'un maillage orthonormé, la salle d'exposition a pris l'apparence d'un immense carroyage en trois dimensions. Dans cette atmosphère scientifique, le dépotoir portuaire recouvrant l'épave sera représenté au-dessus de l'épave avec plus de 150 objets reconstituant aussi bien des zones d'accumulation que des répartitions raisonnées des importations. Ce sera également l'occasion de dévoiler les nouvelles découvertes avec quelques "trésors" comme le lustre à vingt becs, un service quasi-complet en bronze ainsi que des



objets, plus originaux, comme ce dé pipé d'un tricheur...

Un film de Mathieu Pradinaud de 15' participera à plonger le public au cœur de cette aventure.

Ce sera enfin l'occasion d'en savoir plus sur les techniques de levage et sur le devenir du musée devant s'agrandir pour recevoir justement en 2013 l'épave Arles-Rhône 3.

Commissariat : David Djaoui

Assistante au commissariat : Soizic Toussaint

Scénographie : Martin Michel (Design in Situ)

Conception graphique : André Frère, Judith Dossemont (Design In Situ)

Dessins : Jean-Claude Golvin (CNRS)

Photographies : Teddy Seguin, Christine Durand (CNRS/CCJ)

Catalogue de l'exposition (couverture ci-contre) :

Arles-Rhône 3, le naufrage d'un chaland antique dans le Rhône, enquête pluridisciplinaire

Collectif, sous la direction de David Djaoui, Sandra Greck et Sabrina Marlier

22 x 28 cm, 224 pages, 200 illustrations quadri, ouvrage relié

ISBN : 978-2-7427-9745-5

Coédition musée départemental Arles antique/Actes sud, juin 2011

Prix : 39 €

Relations presse

Sophie Patey

01 55 42 14 43

s.patey@actes-sud.fr

Espace presse

Images libres de droits

Les documents de l'espace presse sont réservés aux journalistes et iconographes des médias qui en font la demande. Les documents, textes et images sont protégés par les droits d'auteur. Ils sont uniquement destinés à la presse, pour la promotion de l'opération Arles-Rhône 3 et de l'extension du musée départemental Arles antique.

Toute autre utilisation, notamment commerciale, est formellement exclue. Toute reproduction totale ou partielle de ces documents à usage collectif est strictement interdite sans autorisation expresse de leurs auteurs. Le musée départemental ne peut être considéré comme responsable de l'inexactitude des informations ni de l'utilisation qui en sera faite par les internautes.

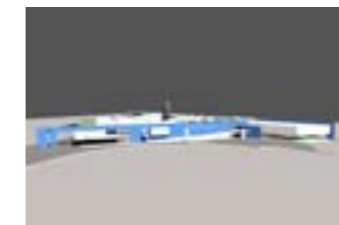
Ces visuels sont protégés par des droits réservés.

Ils sont téléchargeables sur le site Internet du musée départemental Arles antique www.arles-antique.cg13.fr en haute définition (300dpi).

Toute visite du chantier doit faire l'objet d'une prise de rendez-vous auprès du service communication. Sur le chantier, le port de chaussures fermées sans talon est obligatoire.



Le jardin d'inspiration romaine Hortus © L. Roux



Ci-dessus : trois images de la future extension du musée © CG13 / DAE / Atelier départemental de maîtrise d'œuvre
Images et légendes à télécharger sur www.arles-antique.cg13.fr



Amphore entière provenant du dépotoir recouvrant l'épave du chaland.



Au cœur de la ville d'Arles, un ponton a été installé sur le Rhône afin de remonter les objets volumineux et de tamiser les rejets des aspirateurs sous-marins.



Mise à l'eau d'un scaphandrier.



Remontée du matériel archéologique prélevé dans le dépotoir.



Tant pour leur sécurité que pour échanger les informations sur l'avancée des travaux, les scaphandriers sont en liaison radio permanente avec la surface.



Briefing quotidien entre les équipes d'Ipso Facto et de O'CAN.



Sortie de l'eau des archéologues plongeurs.



Dans le Rhône, dépotoir portuaire depuis deux mille ans, les poteries antique jetées côtoient les déchets plus modernes.

Cette page : photos du chantier Arles-Rhône 3 © Teddy Seguin
Images et légendes à télécharger sur www.arles-antique.cg13.fr



Les suceuses à air qui servent à fouiller le dépotoir sont maniées par les scaphandriers professionnels.



Préparation des plongeurs autonomes.



Durant les premières semaines de fouille, les archéologues plongeurs se sont attelés à fouiller le dépotoir portuaire qui recouvre l'épave du chaland.



Sous l'eau la transmission des informations peut aussi se faire par écrit.



Découverte d'un maillet en bois en parfait état de conservation.



Aperçu de la densité du mobilier archéologique présent dans le dépotoir portuaire.



Cruche entière de provenance régionale.

Cette page : photos du chantier Arles-Rhône 3
© *Teddy Seguin*
Images et légendes à télécharger sur www.arles-antique.cg13.fr

MUSÉE DÉPARTEMENTAL ARLES ANTIQUE
Responsable pôle communication / Presse
Corinne Falaschi
Tél. : 04 90 18 82 74 - 06 62 15 33 24
corinne.falaschi@cg13.fr

Chargée de communication / Webmaster
Vanessa Fraquet
Tél. : 04 90 18 82 74 - 06 69 76 14 36
vanessa.fraquet@cg13.fr

SERVICE PRESSE DU CONSEIL GÉNÉRAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE
Eugénie Marcoux
Tél. : 04 91 21 15 29
Fax : 04 91 21 18 95
eugenie.marcoux@cg13.fr

Ci-dessous : images 3D
© *M. Cazaux / F. Conil / J. Pasquet / D. Schiano / Supinfocom-Arles / MDAA / 2009*
Images et légendes à télécharger sur www.arles-antique.cg13.fr



Hypothèses de restitution du chaland



Restitution de l'avant de l'épave dans le Rhône

La culture au conseil général

La culture au conseil général

Une politique de culture de qualité pour tous

Véritable acteur dans le domaine culturel, le conseil général des Bouches-du-Rhône développe des interventions fondées sur des valeurs d'humanisme et d'universalité qui contribuent à favoriser une politique culturelle répondant à des exigences d'aménagement du territoire, de cohésion sociale et de développement.

Ses deux objectifs prioritaires portent sur :

- la détermination à élargir et à diversifier les publics signifiant une forte volonté de démocratiser l'accès à la culture sur tout le territoire et dans tous les milieux sociaux, notamment en initiant des mesures incitatives à l'égard des publics prioritaires mais aussi en insérant la culture dans une réflexion visant à un aménagement du territoire équilibré ;
- la défense et la promotion d'une grande exigence de qualité et de professionnalisation dans les actions soutenues ou conduites, ainsi ouvertes à tous, seules garantes notamment d'une contribution réelle de l'action culturelle à l'intégration sociale et au renforcement de la démocratie. Cette exigence de qualité doit se traduire dans les relations que le conseil général a avec les acteurs culturels et dans les actions qu'il décide de soutenir et d'organiser.



Des moyens en conséquence

Les établissements culturels départementaux (Archives et bibliothèque départementales Gaston-Defferre, Museon Arlaten, Musée départemental Arles antique et Galerie d'art du conseil général) sont positionnés en tête de réseau dans une dynamique d'aménagement du territoire, d'exigence qualitative et de préservation du patrimoine. Les domaines départementaux (Château d'Avignon aux Saintes-Maries-de-la-Mer, Domaine de l'Étang des Aulnes qui accueille une résidence d'artistes et bientôt, plus largement, d'autres espaces remarquables, propriétés du Conseil général) s'inscrivent dans cette dynamique.



Partenaire de nombreux acteurs culturels du département, artistes professionnels, lieux permanents de création et de diffusion artistiques, le conseil général tend à consolider

ces liens sous la forme de conventions triennales de partenariat. Ces conventions baptisées "Culture 13" s'adressent aux associations d'artistes et compagnies, aux opérateurs culturels, producteurs, diffuseurs et médiateurs.

Le conseil général met en place des dispositifs depuis plusieurs années.

Saison 13, les tournées des Chants de Noël, l'opération Collège au cinéma, la tournée "Lire en Fête", les conférences "Échanges et diffusions des savoirs" ont été complétées par d'autres

initiatives : un itinéraire "Arts plastiques" départemental, des "Tournées découvertes 13", l'élaboration d'un schéma départemental d'enseignement artistique, la création et la diffusion artistiques au collège etc.

Le conseil général a également mis en œuvre des partenariats privilégiés pour

des opérations culturelles exemplaires, telles que le Festival international d'Art Lyrique d'Aix-en-Provence, le Festival international de piano de la Roque d'Anthéron, la Fiesta des Suds, les Rencontres internationales de la photographie d'Arles... L'ensemble de ces partenariats s'accompagne d'une véritable démarche de concertation avec l'ensemble des acteurs du monde culturel notamment au travers



des Rencontres de la culture organisées régulièrement à l'Hôtel du Département. Dans ce cadre, le Conseil général a créé un groupe de travail pour réfléchir à des

mesures concrètes d'accompagnement pour les artistes dans la précarité, bénéficiaires du RSA.



En 2011, le conseil général consacre à sa politique culturelle un budget de près de 30 M€, auquel il ajoute une ligne spécifique

destinée à financer les projets liés à Marseille capitale européenne de la Culture 2013.



Marseille-Provence 2013 : les clés d'une réussite collective

Les enjeux de l'événement "Marseille-Provence 2013 - capitale européenne de la Culture" (M-P 2013) croisant ces priorités et venant conforter la politique départementale, le conseil général s'est fortement engagé dans le soutien de la candidature de l'aire marseillaise. Au total la collectivité investit près de 83 millions d'euros pour la réussite de ce rendez-vous.

Le conseil général, au-delà de son engagement financier s'investit pleinement dans ce projet transversal. Quoi de plus logique pour un des opérateurs incontournables de la culture dans les Bouches-du-Rhône ? En prenant la mesure des l'État, ne sera pas sans conséquence sur la scène culturelle. Au conseil général, tout est mis en œuvre, dès aujourd'hui pour que cette réussite collective soit partagée par le plus grand nombre, pour le plus grand nombre.



effets d'un formidable challenge, l'institution accompagne lucidement un légitime élan de créativité et d'audace, en associant toujours rigueur et efficacité car nul n'ignore que la crise économique et sociale, conjuguée au désengagement de

Des investissements conséquents et des projets d'envergures

La collectivité est un financeur de premier plan pour le fonctionnement de l'association (12,5 M€) mais également un partenaire essentiel de projets d'équipements qui structurent "Marseille-Provence 2013 - capitale européenne de la Culture" notamment :

- le MUCEM, musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée : 19,35 M€ ;
- le Museon Arlaten, musée ethnographique départemental, dont le conseil général a engagé la rénovation dans le cadre d'un projet de niveau européen, pour un montant global estimé de 30 M€ ;



- le Camp des Milles à Aix-en-Provence : 2,9 M€ ;
- d'importants monuments arlésiens tels que le Théâtre Antique ou l'Amphithéâtre, dans le cadre de la participation du conseil général au Plan patrimoine antique, financée par une autorisation de programme de 6,896 M€, permettra également le financement des travaux portant sur la stabilisation de l'église Saint-Victor par des confortements (piliers, fondations) et des contre-butements supplémentaires dans la crypte et dans l'église haute et s'élevant à 418 060 €.

À Marseille

5 M€ en faveur d'équipements structurants notamment marseillais parmi lesquels : la participation à une première tranche du schéma directeur de la Friche de la Belle de Mai, la rénovation du Musée des Beaux Arts au Palais Longchamp, l'aménagement de l'espace du J1, ou encore des projets d'équipement au sein du Palais Carli..



Ces lieux emblématiques marseillais permettront de présenter, à un large public, les manifestations d'envergure imaginées par l'équipe de M-P 2013 comme des grandes expositions d'art moderne ou contemporain. Le J1, au-delà des expositions et spectacles qu'il accueillera est destiné à être un lieu d'information, de rencontre, de convivialité, l'un "des cœurs" de l'année capitale.

À Arles

6 M€ en faveur de l'extension du musée départemental Arles antique (MDAA). En effet, les fouilles conduites dans le Rhône depuis maintenant une vingtaine d'années par l'État (Drassm, département des Recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines) en association avec le conseil général des Bouches-du-Rhône ont permis de découvrir un matériel archéologique tout à fait extraordinaire, ayant donné lieu à une médiation hors norme et à un engouement public de premier ordre. Mais le fleuve recèle encore beaucoup de trésors dont une barge romaine de près de 31 mètres de long datant du 1^{er} siècle après notre ère, qu'il convient de sortir du fleuve et de restaurer.



L'extension du MDAA permettrait donc de sauvegarder et de présenter cette collection de manière cohérente et permanente, avec l'exposition « Arles-Rhône 3 ». En effet, la création, au sein du musée, d'une nouvelle aile dédiée à l'activité fluvio-maritime illustre le rôle qu'Arles et la basse vallée du Rhône ont joué dans les échanges euro-méditerranéens dans l'Antiquité.

Compte tenu de l'attractivité du musée départemental Arles antique (MDAA) auprès de visiteurs toujours plus nombreux et de la thématique que cette extension permet de valoriser ce projet, particulièrement pertinent pour M-P 2013.

Le coût global de l'opération - levage et restauration de la barge, extension du musée, adaptation muséographique - représente un montant estimé à plus de 8 M€, hors fonctionnement supplémentaire induit.

Le conseil général assure la maîtrise d'ouvrage de l'extension du musée, 6 M€ et participe à la mise en œuvre du projet global en lien avec les organismes publics et privés concernés notamment par le levage et la restauration de la barge (Drassm, DRAC, compagnie nationale du Rhône (CNR)...), avec comme objectif l'ouverture de cette extension en 2013.

Informations pratiques du musée départemental Arles antique

Tarifs

Entrée plein tarif : 6.00 €

Entrée tarif réduit : 4.50 €

Cartula (abonnement annuel) : 15 €

Exposition temporaire : supplément selon les expositions.

Tarif réduit

Groupes constitués de 10 personnes minimum (réservation obligatoire), plus de 65 ans, détenteurs des cartes suivantes : entraide solidarité 13 - familles nombreuses - pass privilège.

Gratuité

Moins de 18 ans, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, handicapés, invalides, étudiants, enseignants pass éducation, journalistes, conservateurs de musées, titulaires de la carte ICOM, personnel du ministère de la Culture, guides de la Caisse nationale des Monuments historiques, membres de l'Association des « Amis du Vieil Arles ».

La qualité de bénéficiaire devra toujours être dûment justifiée par un document officiel en cours de validité.

Gratuit pour tous les publics les 1^{ers} dimanches du mois.

HORTUS, jardin d'inspiration romaine

Le jardin (accessible indépendamment du musée) est gratuit pour tous les publics. Il est ouvert tous les jours SAUF LE MARDI de 10h à 19h du 1^{er} avril au 30 septembre et de 10h à 17h30 du 1^{er} octobre au 31 mars.

« Kit à jouer » disponible à l'accueil du musée sur remise d'une pièce d'identité.

Contacts

Standard du musée

04 90 18 88 88

Télécopie

04 90 18 88 93

Réservations groupes et individuels

04 90 18 89 08

Secrétariat de la direction

04 90 18 88 92

Bibliothèque

04 90 18 89 06

Courriers électroniques

prenom.nom@cgl3.fr

Horaires

Le musée est ouvert tous les jours de 10h à 18h SAUF LE MARDI.

Il est fermé le 1^{er} janvier, le 1^{er} mai, le 1^{er} novembre et le 25 décembre.